



Le Bulletin de l'AGFV

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE VIROFLAY

Septembre 2023- n°40

Sommaire :

Evènements passés	Page 02	Certificat européen de filiation	Page 07
Sortie France Miniature	Page 03	Durabilité des plastiques	Pages 08 et 09
Old Up	Page 04	SOS Informatique	Page 10
Burn out parental	Page 05	Braderie de Vêtements	Page 11
Le congé parental	Page 06	Cours d'anglais - Cours de dessin	Page 12

Le mot du président :



Chères adhérentes, chers adhérents, chers bénévoles,

J'ai le plaisir de vous présenter le bulletin de cette rentrée scolaire 2023-2024 dans lequel vous trouverez des informations sur nos activités habituelles.

Les cours d'anglais et de dessin redémarrent normalement les 13 et 16 septembre dans les locaux de La Forge. Les inscriptions pourront se faire par internet, au Forum ou encore, au cours de nos permanences. Sur ce point, nous lançons un vibrant appel à bénévoles pour renforcer notre équipe assurant les permanences.

La braderie de vêtements est prévue les 7 et 8 octobre, toutes les informations sont en page 11.

Vous trouverez aussi dans ce bulletin un panel de livres conseillés par le groupe Old Up, un point sur les évolutions de la politique familiale, un article sur les matières plastiques, si pratiques à utiliser mais parfois si difficiles à recycler, et le compte rendu de notre visite à France Miniature.

Pour ce 4ème trimestre 2023, nous prévoyons une visite de l'exposition sur les années folles de l'aviation (1919-1939) au Musée de l'Air et de l'Espace, à l'aéroport du Bourget. Cette époque a été un moment de découvertes et de progrès fulgurants dans le domaine de l'aviation avec des pilotes devenus célèbres comme Saint Exupéry ou Mermoz. Cette visite sera accessible aux adhérents de l'AGFV, adultes et enfants de plus de 6 ans accompagnés d'un adulte. Nous vous donnerons toutes les informations nécessaires en temps utile par la diffusion d'un Flash.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée pleine de projets pour vous et vos enfants. Si vous appréciez nos activités, donnez un peu de votre temps et devenez bénévoles.

Vous pensez Famille ? ... Participez aux activités de l'AGFV !



Eric Fortuit

Dates à retenir :

FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 10 septembre 14h-18h
Gymnase Gaillon - Stand n°20

INSCRIPTIONS

Cours d'anglais et de dessin
Voir page 12

BRADERIES

Vêtements Automne-Hiver
du 7 au 9 octobre 2023

Jouets

du 18 au 21 novembre 2023

ÉCHANGES DE SAVOIRS

Art Floral
Reprise en novembre

GRUPE DE PAROLES « Old Up »

Vendredi 17 novembre - 10h

RETOUR SUR LES OFFLÉNIES

Offlénies 24 Juin 2023 Un goûter pour les sorciers petits et grands

Cette année, le thème de la fête organisée pour les familles au parc de Bon Repos, était le monde des sorciers et sorcières.



Ce goûter a été un succès comme les années précédentes.

Certains et certaines des bénévoles qui ont tenu le stand arboraient le célèbre chapeau pointu, popularisé par les contes d'Harry Potter.

Nous avons un stand commun à l'AGFV (Association Générale des Familles de Viroflay) et aux AFC (Associations des Familles Catholiques de Chaville, Viroflay et Vélizy), où nous avons proposé notre traditionnel goûter : croissants, petits pains au chocolat, jus de fruit et, bien sûr, barbe à papa !



La file d'attente au stand de la barbe à papa n'a pas discontinué pendant tout l'après-midi, de 15h30 à 18h.

Il faut dire que la possibilité d'être à l'ombre quelques minutes était appréciée tant le soleil fut de la partie !

ET PUIS AUSSI...

À l'occasion de la fête des mères, ils ont profité des conseils de Bernadette et Hélène pour confectionner, dans la bonne humeur, de très jolis bouquets !



Le 15 mai, journée internationale de la Famille et des Parents, trois familles viroflaysiennes de sept, cinq et quatre enfants, ont reçu la médaille de la Famille.



LA FRANCE À PAS DE GÉANT !

Nous vous avons proposé au printemps une sortie à France Miniature, pensée comme pouvant plaire aux petits comme aux grands et, en effet, nous ne nous sommes pas trompés...

Nous étions ainsi une quarantaine d'adhérents à nous rejoindre devant les grilles du parc : grands-parents, parents et, pour la moitié d'entre nous, enfants de moins de 12 ans, ceci pour notre plus grand plaisir !

Le temps, pluvieux la veille, s'est fort heureusement montré clément ce dimanche 16 avril, nous permettant de flâner avec plaisir sur les 5 hectares du parc, passant de région en région, en rêvant à de futures escapades ! 117 monuments sont à voir, reproduits au 1/30ème. Chaque région bénéficie également d'une flore qui lui est propre.

La gentillesse et les nombreuses explications des jardiniers du parc ont conquis nos adhérents, au détour d'un buisson de lavande !

Et quid des enfants ? Tels des géants, ils ont visiblement apprécié cette France retranscrite en détails, avec voitures, petits trains, rivières et ponts, se montrant particulièrement intéressés par les monuments d'Île de France tels que le Stade de France, Notre-Dame ou encore la Tour Eiffel !

France Miniature propose aussi des animations thématiques comme (parmi d'autres) : Fort-Boyard, Koh Lanta (à réserver par temps très chaud l'été), le circuit avec code de la route pour petits conducteurs (la parade des zotos), le toboggan géant ou encore l'immense filet dit des zacrobates, pour funambules en herbe : un vrai régal pour les enfants !

Nous ne pouvons que vous recommander, si vous ne le connaissez pas encore, ce parc tout près de Viroflay et vous donnons rendez-vous pour d'autres sorties prochaines dans le cadre de l'association !

Claire Auvray



OLD UP : 58ème rencontre

Nos livres, coup de



" La décision " de Karine Tuil

Une juge doit se prononcer sur le sort d'un jeune homme suspecté d'avoir rejoint l'Etat islamique. En même temps, elle a une liaison avec l'avocat qui représente le jeune homme : un vrai dilemme.

" Le Défi de Jérusalem " d'Eric-Emmanuel Schmitt

Récit d'une expérience mystique. Il nous partage ses interrogations, réflexions, sensations, étonnements.

" La couronne de plumes et autres nouvelles " d'Isaac Bashevis Singer

Recueil de 800 pages de nouvelles qui évoquent la culture yiddish.



" La petite-fille " de Bernhard Schlink

Une relation tout en finesse et douceur entre un grand-père et sa petite -fille.



" Mille petits riens " de Jodi Picoult

Mille petits riens peuvent conduire à détruire une vie comme l'amener à son apogée.

" Le Choix " de Viola Ardone

La vie en Sicile dans les années 1960

" Le train des enfants " de Viola Ardone

Naples, 1946



" Deux innocents " d'Alice

Ferney

Sur les ravages du soupçon et les injustices du silence, ce livre explore les moindres faux plis du malentendu et de la fatalité.

" La Femme révélée " de Gaëlle Nohant

La vie d'Eliza Donneley dans les années 1950

" La Princesse Insoumise " de Jean-Noël Liout

Biographie de Gayatri Devi, une des dernières princesses indiennes.

" La Route " de Cormac McCarthy

Livre de science fiction.

" Les Chevaux d'Hitler " d'Arthur Brand

L'incroyable traque du dernier trésor du IIIe Reich.

" Le réseau Alice " de Kate Quinn

L'histoire oubliée de Louise de Bettignies, reine des espionnes de la première guerre mondiale.



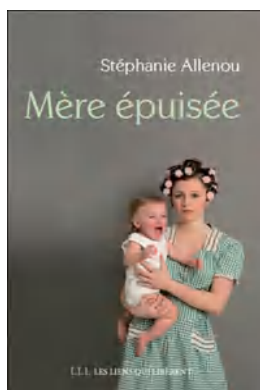
Bonne lecture !

Prochaine rencontre : vendredi 17 novembre à 10h

Renseignements : agfv2@wanadoo.fr ou 01 30 24 30 52

Marie-Nicole Henckes : marienicole.henckes@yahoo.com

Aliette de Larminat : aliette.delarminat29@gmail.com



Cet ouvrage est le témoignage courageux d'une mère. Elle nous livre sans tabou ses sentiments d'isolement, de doute, de peur et les moments de perte de contrôle, de violence ordinaire, qui ont fait son quotidien avec ses enfants. Elle nous relate alors son désarroi face à cette part étrange d'elle-même et dénonce notre société qui idolâtre la maternité en oubliant la mère. Son discours est aussi un témoignage d'optimisme qui cherche à prévenir le fléau du burn out maternel. Elle suggère des solutions pour entourer les mères épuisées et les encourage à oser dire leurs difficultés.

Stéphanie Allenou est éducatrice spécialisée, mère de trois enfants et aujourd'hui créatrice d'entreprise.

CHARGE MENTALE ET BURN OUT PARENTAL

Dans le cadre des actions de soutien à la parentalité que l'Udaf des Yvelines met en place pour les familles des associations familiales Yvelinoises, nous avons pu participer à une nouvelle visioconférence sur le thème :

« Charge mentale et burn out parental ».

Prendre soin de soi pour mieux prendre soin de ses enfants. Comment gérer la charge mentale ? Comment repérer les signes d'épuisement parental ? Comment s'en protéger ? Quels conseils pour y faire face ?

C'est à toutes ces questions, et à beaucoup d'autres, que Nicolas Lavroff, sophrologue, formé à la communication bienveillante et coach formateur a répondu lors du webinaire du **jeudi 6 avril 2023**.

Vous trouverez ci-dessous quelques notes prises lors de cette conférence.

Nicolas Lavroff a tout d'abord précisé quelques définitions : la charge mentale, le stress et le burn out.

La charge mentale est la capacité de mémoriser et de traiter des informations personnelles, professionnelles et domestiques. En surcharge mentale, des troubles apparaissent, physiques, psychiques et de comportement : douleurs, irritabilité, consommation de substances nocives pour la santé, migraines chez la femme enceinte, syndromes dépressifs au sein du couple, conséquences sur les enfants.

La charge mentale est plus forte lorsque l'on doit traiter plusieurs sujets en parallèle, plutôt que séquentiellement (une chose à la fois). La charge mentale est plus forte chez la mère de famille, l'enfant est plus facilement débordé émotionnellement que l'adulte (on croit qu'il fait un caprice).

Le stress apparaît en cas de surcharge mentale, lorsque l'on doit faire face à des événements imprévus exigeant une réponse rapide, des événements que l'on ne maîtrise pas (maladie) ou nouveaux (venue du premier enfant), ou lorsque notre ego est menacé (sentiment d'être jugé, non-reconnaissance du chemin parcouru).

Le burn out parental touche les parents exposés à un stress parental chronique en l'absence de ressources suffisantes pour compenser.

Les symptômes caractéristiques du burn out parental sont les suivants : épuisement dans le rôle de parent, sentiment d'être vidé, au bout

du rouleau. Cet épuisement peut se manifester par la perte de plaisir dans le rôle de parent, la distanciation affective d'avec les enfants.

Enfin, le burn out parental n'est pas la dépression, ni le burn out professionnel, ni le baby blues ni la dépression post-partum.

Puis Nicolas Lavroff a abordé des **outils pour faire face à la charge mentale, au stress et au burn out**. J'en ai listé plusieurs sans pouvoir les traiter dans cet article, ni citer d'exemples :

- Essayer d'équilibrer nos cinq domaines de vie : vie personnelle, vie professionnelle, vie sociale, vie de famille et vie amoureuse.
- Pratiquer la communication non violente, qui vise à trouver des solutions qui peuvent satisfaire les deux côtés.
- Réfléchir à l'intelligence émotionnelle, qui vise à reconnaître, comprendre, nommer, exprimer et réguler chaque émotion.
- Élaborer des stratégies de gestion du stress par la résolution des problèmes, la régulation émotionnelle, le soutien social, l'hygiène de vie et la recherche de sens.
- Désamorcer la spirale du stress : chercher à être conscient des liens entre pensées, émotions et réactions.
- Cultiver une attention bienveillante à l'instant présent, se souvenir que les pensées ne sont pas des faits.
- Pratiquer la restructuration cognitive.
- Positiver : dresser un bilan positif de ses actions réussies et des apprentissages lors des échecs.
- Pratiquer la pleine conscience : accepter et permettre, plutôt que tout changer.
- Détendre son corps, respirer et se relaxer.
- Se concentrer sur sa respiration.
- Organiser son temps.

Enfin, quelques conseils pratiques : répartir la charge mentale dans le couple, faire participer son enfant, trouver des objectifs communs au couple, avec l'enfant, résoudre les problèmes ensemble, exprimer de la gratitude pour un fait plutôt que complimenter sans explication.

Pour conclure : Nicolas Lavroff a donné de nombreux exemples que je ne peux citer dans cet article. Je tiens à la disposition de ceux qui seraient intéressés, sa présentation powerpoint complète.

Eric Fortuit
eric.fortuit@wanadoo.fr

RÉFORME DU CONGÉ PARENTAL ?

La réforme du congé parental ne fait plus partie du « plan petite enfance » gouvernemental qui privilégie la création de 100 000 places, en crèches et chez les assistantes maternelles, d'ici 2027.

Mais la nouvelle ministre des Solidarités et des Familles, Aurore Berger, a réactivé le sujet dans une interview cet été, rebondissant sur les propositions du Sénat, rendues publiques au mois de juin dernier.

La réforme de 2015 n'a pas eu les résultats escomptés. Elle devait favoriser la recherche de l'égalité homme-femme en encourageant les pères à suspendre leur vie professionnelle pendant 1 an maximum. Or une récente étude a évalué que seul 0,8 % des pères avaient recours au congé parental à temps plein, contre 13,7 % des mères.

Les nouvelles contraintes imposées ont fait que le nombre des bénéficiaires a chuté de moitié entre 2013 et 2020.

En l'état actuel, le congé parental permet aux parents salariés de réduire, voire de cesser leur activité professionnelle durant 3 ans maximum, répartis entre les 2 parents selon la règle : 2 ans pour la mère, un an pour le père.

La rémunération mensuelle est de 428,71 euros maximum pour un arrêt total d'activité.

Cette baisse des bénéficiaires s'explique principalement par la baisse des revenus liée au faible montant de la prestation, et, dans une moindre mesure, à l'absence de partage des congés entre les 2 parents. Les pères ont généralement un salaire plus élevé que leurs épouses et ce sont ces dernières qui s'arrêtent. Parmi les hommes travaillant à temps partiel, il y a peu de demandes de congé parental, peut-être par manque d'information.

Le projet du gouvernement était de réduire le congé parental à 6 mois en le rémunérant avec les mêmes montants que les indemnités journalières des congés maternité et paternité, c'est-à-dire en fonction de la rémunération des parents et ne pouvant excéder 95,22 euros par jour pour les salariés.

Les propositions du Sénat sont un peu différentes : il propose 4 mois attribués par enfant à chaque parent, puis 4 mois pouvant être répartis librement au sein du couple. La rémunération maximale serait de 607,75 euros et les conditions d'activité antérieure seraient supprimées.

Les associations familiales sont plus offensives sur le sujet :

- L'Unaf propose un congé d'un an mais avec une indemnité correspondant à 75 % du revenu professionnel, comme en Suède.
- Le syndicat de la famille veut supprimer les contraintes mises en place en 2015 et voudrait que les 6 mois bien rémunérés, proposés par le gouvernement, puissent se cumuler avec le congé parental de 3 ans actuel.

La réforme se fera-t-elle ?

On sait que son but premier sera de réduire l'éloignement des bénéficiaires de l'emploi et de rendre plus attractif le congé parental... qui est, pour l'instant, le mode de garde le moins cher pour l'Etat.

Comparaisons internationales

C'est toujours intéressant de connaître les mesures prises par d'autres pays concernant le congé parental.

Selon une étude de l'UNICEF de 2021, le Luxembourg, l'Islande et la Suède ont les meilleures politiques de garde d'enfants. La France se classe 19ème sur 41, notamment à cause de sa politique en matière de congés parentaux.

Les 3 premiers combinent « accessibilité, prix raisonnable et qualité de services de garde d'enfants » et proposent des congés parentaux généreux aux deux parents pour leur permettre un vrai choix de mode de garde.

Concernant la France, les congés dont peuvent disposer les mères sont trop courts (18 semaines rémunérées comme un salaire, en prenant en compte le congé pathologique), au regard des besoins de l'enfant. De plus, si les congés paternité et maternité sont relativement bien rémunérés, la faible indemnisation du congé parental d'éducation et l'existence d'obstacles culturels et professionnels rendent celui-ci peu attractif.

Chypre, les USA et la Slovaquie sont les derniers du classement. Dans ces pays, un parent à faible reve-

nu peut déboursier jusqu'à la moitié de son salaire pour la garde d'enfants.

L'UNICEF propose un congé parental payé, d'au moins 6 mois, et un accès universel à des services de garde de qualité et abordables, de la naissance à l'entrée en première année d'école.

Béatrice Martin

Extrait du classement de l'UNICEF :

L'Islande indemnise le parent à hauteur de 45,6% de son dernier salaire

La Suède : 45 %

Le Portugal : 43 %

La Norvège : 40,8 %

La Belgique : 25,7 %

L'Allemagne : 24,9 %

Le Danemark : 24,1 %

L'Italie : 11,8 %

La France : 3,5 %

La Pologne : 1,6 %



CERTIFICAT EUROPÉEN DE FILIATION

De quoi s'agit-il ?

C'est une proposition européenne qui vise à imposer la reconnaissance de fait de la GPA à tous les états membres. Le certificat européen de filiation permettrait à des adultes ayant eu un enfant à l'étranger par GPA de faire établir un acte de naissance sur lequel la mère serait effacée, et que leur pays devra entériner.

La commission des affaires européennes du Sénat a voté, le 22 mars dernier, une résolution déclarant non conforme au principe de subsidiarité, cette proposition européenne relative à la filiation. En créant ce certificat européen de filiation, qui concernerait en particulier les « filiations d'intention » résultant de la GPA, le Sénat a constaté qu'en tentant de s'immiscer dans le droit de la famille des états, la commission européenne va à l'encontre des traités européens.

Béatrice Martin

La vie de nos familles

NAISSANCES

Emma Gordo-Traineau, le 19 août 2022

Gabriel Geay, le 21 novembre 2022

Raphaëlle Blandin, petite sœur de Joséphine, le 4 février 2023

Joseph Chabert, petit frère de Bosco, le 14 mars 2023

Baptiste Piasentin-Valentin, petit frère de Brune, le 21 mars 2023

L'AGFV est heureuse d'offrir à ces familles un bon de naissance à réaliser dans une braderie.

GRANDS-PARENTS

Ils sont heureux de nous annoncer la naissance de leurs petits-enfants :

Elisabeth et Hervé de la Forest Divonne :

Blanche, petite sœur de Josselin, chez Florine et Martial, le 22 février 2023 à Tours

Catherine et Joël Gross :

Flora, le 25 février 2023 chez Céline et David Gross-Schenk à Paris

François et Véronique (†) de Bony de Lavergne :

Loup, le 10 mars 2023 chez Ferréol et Hortense à Versailles (17e petit-enfant)

Rosane et Benoît Le Guen :

Raphaël, le 20 avril 2023, chez Charles et Laetitia à Versailles (7e petit-enfant)

Jeanine Allary : Mayden, 2e arrière-petit-enfant, le 1er mai 2023 chez Justine et Alexis

Eric et Monique Fortuit :

Alec, petit frère d'Astrid et d'Alix, le 18 août 2023, chez Perrine et Adrien à Paris

DURABILITÉ DES PLASTIQUES, QUELLES SOLUTIONS ?

Le meilleur et le pire d'une famille de matériaux ...

Sous le vocable " plastiques " se cachent des matériaux aux propriétés et usages variés : des emballages, des isolants thermiques, des panneaux pour l'habitat, des matériaux de structure pour tous nos objets du quotidien (appareils ménagers, électroniques,...), pour nos voitures, pour les avions, des fibres textiles, ainsi que de nombreux produits d'hygiène ou médicaux. Rien de ce qui nous entoure n'en est exempt.

Matériaux synthétiques, les plastiques sont nés à la fin du 19e siècle : le premier fut le celluloïd. On le trouvait dans les poupées de nos arrière-grands-mères et il fut abandonné en raison de son inflammabilité (1). Avec le développement du pétrole, le 20e siècle a aussi été celui des plastiques synthétisés à partir du naphta, obtenu à la distillation du brut. A partir du naphta, on obtient les molécules de base des différents plastiques : éthylène, styrène, chlorure de vinyle, etc..., que le chimiste dénomme « monomères ».

Ces monomères peuvent être assemblés chimiquement pour former des chaînes de quelques centaines à plusieurs milliers d'unités, les polymères, qui, avec certains additifs pour ajuster leurs propriétés mécaniques ou leur couleur, constituent les plastiques, polyéthylène, polystyrène, PVC, etc...

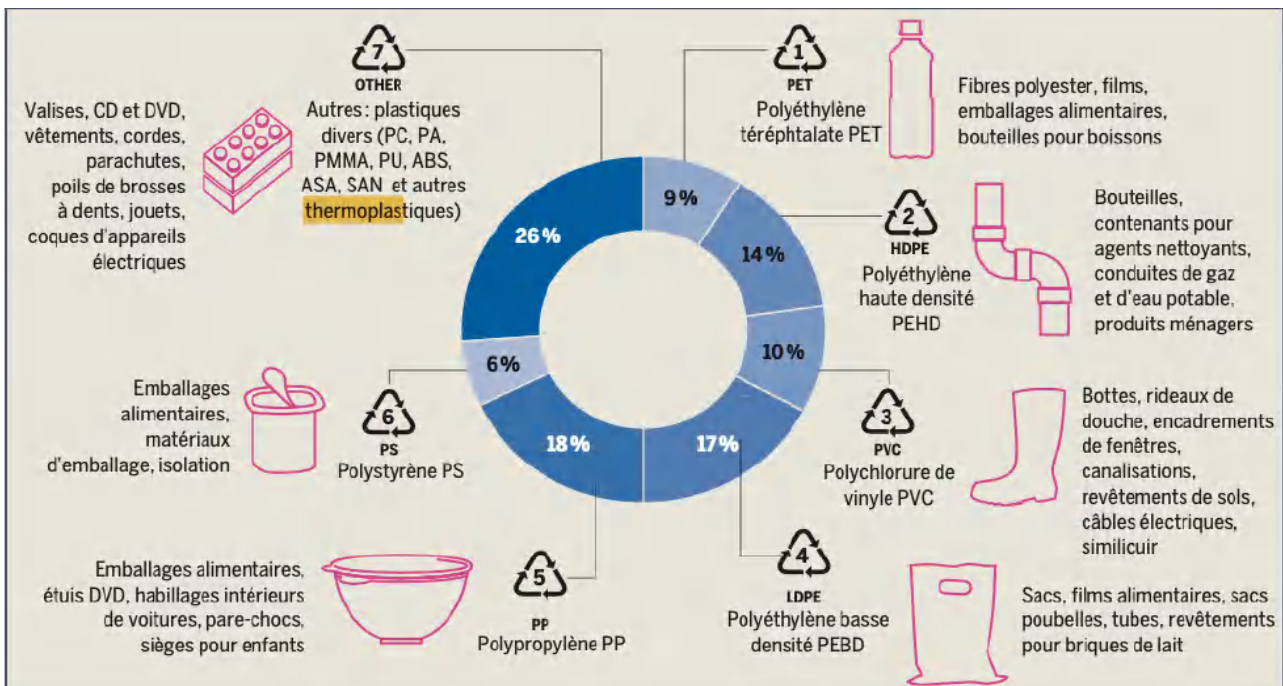


Figure 1 : Part de chaque plastique dans la production mondiale (2015) et leur code de recyclage (source : Commission Européenne)

Les plastiques ont plusieurs caractéristiques principales : ils se mettent en forme très facilement par moulage à des températures peu élevées (moins de 200°C), ils peuvent être étirés pour obtenir des films, et sont peu onéreux par rapport aux autres matériaux, métalliques, minéraux ou naturels. Leur composition peut être adaptée très facilement aux usages visés, leur robustesse autorise des usages multiples et de longue durée. D'où la profusion de variétés et d'applications. C'est justement ce faible coût qui a pu en faire dévier les usages, en premier lieu dans l'emballage, quand on a considéré ce matériau comme jetable. Les polymères n'étant pas biodégradables, il en résulte une catastrophe environnementale qu'illustrent les chiffres (2) pour 2019 ci-dessous :

- la production mondiale de plastiques a doublé depuis 2000. En 2019, elle s'établissait à 459 millions de tonnes (Mt), dont 30 % pour l'emballage, utilisation majoritaire. Soit, pour cet usage, 20kg par habitant, inégalement répartis puisqu'on est à 40 kg par habitant

- en Europe, et on monte à 80kg par habitant aux USA.
- Parallèlement, les déchets générés représentent 350 Mt, dont la majorité sont des emballages et dont 9 % sont recyclés, 19 % incinérés, 49 % mis en décharge, et 23 % relâchés sauvagement dans la nature et les océans.

État des lieux du recyclage, focus sur les emballages

En France sur 2,2 millions de tonnes d'emballages plastiques, en 2021, 50 % sont collectés et 30 % recyclés (3). Ce dernier pourcentage est relativement faible en comparaison des autres pays européens (50 % en Allemagne).

Globalement, ces 2,2 millions de tonnes se répartissent, en fonction de leur finalité, en 4 parts sensiblement égales (4) :

- alimentaires frais, avec un taux de recyclage faible de quelques %
- alimentaires autres, taux de recyclage entre 50 et 60 %,
- non alimentaire (hygiène, détergents...), taux de recyclage 50 %,
- logistique (emballage des colis...), taux de recyclage moins de 20 %.

Pourtant, la plupart des plastiques d'usage courant, à l'exception des thermodurcissables (5), sont « théoriquement » recyclables comme l'attestent les logos figurant sur les emballages. Encore faut-il disposer des installations adaptées à chacun de ces matériaux, et que la collecte et le tri soient efficaces, en particulier sur le plan économique : c'est là que le bât blesse.

Le recyclage suppose qu'on ait préalablement trié les déchets pour obtenir des lots homogènes correspondant à un seul polymère, qu'on ait éliminé les déchets comportant des additifs tels que opacifiants, agents de conservation, etc..., ainsi que les bi-compositions comme les emballages multicouches, qui nuiraient à la qualité des matériaux recyclés.

La suite du processus est mécanisée : on réduit les déchets en copeaux qui sont refondus dans une extrudeuse, et conditionnés en granulés réutilisables pour de nouveaux usages. En conséquence, pour un produit standard d'usage massif comme les bouteilles d'eau, dont l'efficacité du recyclage est proche de 100 %, le taux de recyclage dépend seulement du taux de collecte, 68 % pour ce type d'emballage. Un emballage trop « customisé » ou de faible masse, comme les sachets alimentaires souples, ne satisfera pas ces contraintes et sera exclu du recyclage.

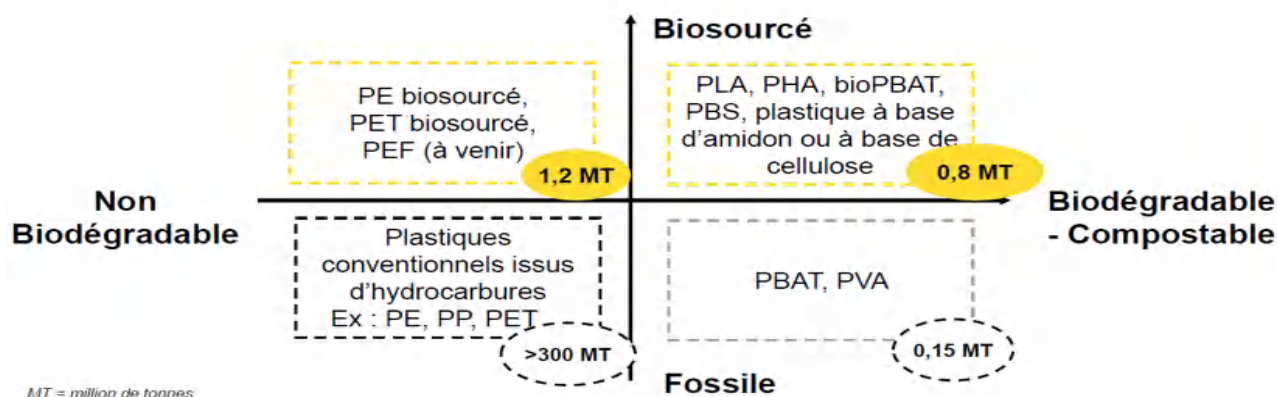
A côté de la voie du recyclage mécanique, quelques procédés chimiques sont expérimentés pour récupérer, non pas le polymère, mais des produits chimiques résultant de la déconstruction de la chaîne polymérique, voire le monomère : dissolution, dépolymérisation, craquage,... tels sont les procédés mis en œuvre, nettement plus complexes et onéreux que la voie mécanique.

Ces procédés doivent donc déboucher sur des produits à haute valeur : ainsi récupère-t-on déjà la fibre de carbone des composites utilisés pour les structures d'avion. La voie chimique ne représente que 1% des volumes recyclés. Cependant en France deux grosses usines (6) de recyclage de PET (polyéthylène) par voie chimique, de 70 000 et 160 000 tonnes/an, devraient voir le jour d'ici 2025.

Une voie d'avenir, les plastiques biodégradables ?

Limiter les dégâts sur l'environnement avec des plastiques biodégradables est séduisant. Des recherches intensives sont en cours et quelques nouveaux polymères biodégradables sont déjà utilisés, comme l'acide polylactique (PLA) dont on fait des sacs alimentaires. Prenons garde à ce que ce caractère biodégradable n'autorise pas à rejeter ces sacs dans la nature, ni même dans le composteur de son jardin : les conditions de biodégradabilité sont en effet celles d'installations industrielles avec des températures supérieures à 60°C et de fréquents brassages. Un autre piège est de confondre biodégradabilité et plastiques biosourcés. On peut synthétiser des plastiques à partir de biomasse pour ne plus dépendre de la source pétrole, mais cette voie ne garantit aucune biodégradabilité. Une autre voie consiste à conférer au papier les propriétés des plastiques, en le rendant étanche tout en préservant sa qualité de biodégradabilité.

Le graphe ci-dessous dresse un bilan en 2019 des productions de ces nouveaux plastiques : une grande marge de progression reste ouverte...



La question de la soutenabilité des plastiques reste complexe. N'imaginons pas qu'on pourra un jour se passer de ces matériaux, ce serait infiniment plus difficile que l'abandon des énergies fossiles. On peut cependant se donner quelques axes de progrès relatifs aux emballages :

- la **réduction** des volumes pour les usages actuels (par une conception au plus juste des emballages), et le bannissement des usages uniques déjà objet d'interdictions réglementaires
- le **réemploi** des emballages, la plupart des plastiques s'y prêtent bien
- le **développement du recyclage**, qui devra résulter des efforts conjoints des fabricants (standardisation, élimination des additifs non strictement indispensables, formules mieux adaptées au recyclage) et des usagers : un objectif de 50 % à horizon 2025 est tout à fait à portée avec les techniques actuelles. Dans les filières de recyclage, les systèmes intégrant des caméras et capteurs associés à de l'intelligence artificielle pour un tri plus sélectif, à la fois plus massif et moins onéreux, se généralisent.

C'est la stratégie 3R (Réduction, Réemploi, Recyclage)

Alain Coutrot

- (1) Le Celluloïd avait pour matière première la nitrocellulose, principalement utilisée pour la poudre à canon !!!
- (2) Source OCDE
- (3) Bilan Citeo 2021
- (4) Ministère de la Transition Écologique, travaux préparatoires au décret 3R, Nov 2020
- (5) Dans un thermodurcissable, le plastique est obtenu par réaction de deux ingrédients au moment de la mise en forme de l'objet. Ce sont la résine et le durcisseur de nos colles ou des coques de bateau
- (6) Investissements par Loop Industries et Suez d'une part, par Eastman d'autre part

SOS INFORMATIQUE

SOS coup de pouce informatique et téléphonie

Nous recherchons une personne pouvant donner bénévolement des conseils en informatique/téléphonie à nos adhérents.

Contactez l'AGFV par mail : agfv2@wanadoo.fr ou eric.fortuit@wanadoo.fr



Braderie de vêtements

Hommes - Femmes - Enfants

Automne - Hiver

Du Samedi 7 octobre au Lundi 9 octobre 2023



Samedi 7 octobre

de 9h à 11h

réservé aux bénévoles

de 14h à 19h

pour les adhérents



Dépôt des articles

En bon état, propres et à la mode.

Vêtements

10 pour les familles de moins de 3 enfants.
A partir de 3 enfants, **7 vêtements de 0 à 12 ans, en plus des 10**, et, dès le 4ème enfant, 2 vêtements (0 à 12 ans) supplémentaires par enfant.

Accessoires

10 par famille : chaussures (limitées à 5 paires), bijoux, chapeaux, ceintures, cravates, foulards, gants, collants neufs, chaussettes, sacs, cartables.

Lingerie et articles publicitaires non acceptés

Dimanche 8 octobre

de 9h à 11h

VENTE réservée aux adhérents

Dimanche 8 octobre

de 11h à 18h

VENTE ouverte à tous

Lundi 9 octobre

de 16h30 à 19h30

REPRISE des invendus

Nous devons rendre la salle à 19h30

Salle Dunoyer de Segonzac

14 avenue des Combattants - Viroflay

Si vous déposez des articles à vendre, n'oubliez pas d'apporter une **ENVELOPPE TIMBRÉE**.

L'AGFV n'est pas responsable des pertes et des vols qui peuvent malencontreusement se produire. Une retenue de 10% pour couverture des frais généraux sera appliquée sur les ventes.

Pour la bonne réputation de nos braderies, nous vous rappelons que nous ne pouvons accepter que des articles impeccables de propreté et d'actualité. Dans le cas contraire, nous serons obligés de les retirer de la vente.

Pour limiter les temps d'attente, nous vous invitons à demander par mail votre numéro personnel et une fiche vendeur (fichier excel que vous pourrez pré-remplir avec vos vêtements), à l'adresse suivante :

agfv.braderie@gmail.com

Lors de cette demande, veuillez préciser votre nombre d'enfants et votre numéro de téléphone.

Par contre les accessoires seront enregistrés sur place, sur des feuilles vertes.

COURS D'ANGLAIS



Inscriptions

- par mail à l'adresse agfv.contact@gmail.com,
- lors des permanences, les mercredis et samedis de 10h à 12h,
- au Forum des Associations le dimanche 10 septembre, de 14h à 18h au Gymnase Gaillon - Stand 20.

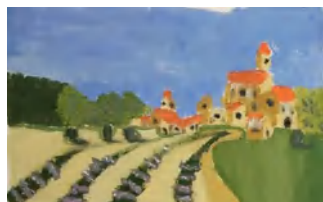
Planning hebdomadaire des cours

(Sous réserve d'un minimum de 5 élèves par cours)

Niveau	Jour	Horaire
Maternelles	Samedi	10h
CP	Samedi	9h
CE1/CE2	Mercredi	10h
CE1/CE2	Samedi	11h
CM1/CM2	Mercredi	11h
CM1/CM2	Samedi	12h
Collège 6e selon les demandes	Mercredi	16h
Collège 5e selon les demandes	Mercredi	17h
Collège 4e/3e selon les demandes	Mercredi	18h

Reprise des cours du mercredi : le 13 septembre

Reprise des cours du samedi : le 16 septembre



COURS DE DESSIN

pour Enfants, Adolescents ET Adultes
le mercredi après-midi

Reprise des cours le mercredi 13 septembre 2023

Les horaires

Niveau	jour	lieu	horaire
Enfants	mercredi	La Forge	14h30/15h30
Enfants	mercredi	La Forge	15h30 / 16h30
Adolescents	mercredi	La Forge	16h30 / 18h00
Adultes	mercredi	La Forge	18h00 / 19h30

Utilisation de l'aquarelle, encre de Chine et peinture à l'huile avec pinceau et couteau.

Tout le matériel est fourni par l'association. Seul un carton à dessin de format « raisin » est demandé de façon à ce que chacun puisse ranger ses « œuvres »...

- Renseignements et inscriptions aux mêmes dates et horaires que pour les cours d'anglais (voir ci-dessus).
- Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter Marie-Alyette Bruté de Rémur au **06 60 10 24 94**, ou à consulter son site pour vous donner une idée des diverses réalisations de ses élèves sur :

<http://ateliersdemariealynette.jimdo.com/>

